



Action pédagogique vers les formations forestières

Le Peuplier, qu'on l'entende par son bois, ou par sa culture, n'est que très rarement abordé dans la formation, et ce quelle que soit la filière professionnelle observée (forestière, technique, qualification ou ingénierie, etc).

Pourtant, la science et les méthodes de populiculture évoluent, et de plus en plus rapidement : sur le terrain, les pratiques actuelles sont très différentes de celles pratiquées il y a 20 ans. Il semble pourtant que l'enseignement, quand il aborde la populiculture, s'appuie sur des connaissances et techniques anciennes, déconnectées et obsolètes.

Ce défaut de formation entraîne un temps de formation accru dans les entreprises, un manque d'opérativité des jeunes recrues, des erreurs dans leurs activités professionnelles – compréhensibles mais qui peuvent être très pénalisantes pour les entreprises elles-mêmes et la filière dans son ensemble. A cela s'ajoute une très faible connaissance et compréhension, tant de l'actualité économique et structurelle de la filière peuplier, que du potentiel marché (et des exigences liées) du bois de peuplier.

A la suite de contacts téléphoniques préalables avec les responsables ou formateurs de formations forestières, le CNP a construit un support pédagogique. Celui-ci, disponible sur clé USB, présente de manière structurée et adaptée au contexte de formation, l'ensemble des documents d'actualité sur le Peuplier, la populiculture, en lien avec les utilisations de son bois (besoins économiques et sociétaux) et avec l'environnement. Ces documents, issus pour la plupart de créations existantes, ont été mis en forme de manière spécifique. Des documents de sensibilisation ont été créés pour l'occasion.

L'ensemble a été diffusé en priorité vers plus de 48 formations essentiellement forestières – du CAPA ou BP jusqu'au niveau ingénieur – sur près de 20 sites. Des envois complémentaires seront effectués selon les éventuels besoins supplémentaires qui pourraient apparaître.

Réalisé par :



Financé par :



RÉALISATION



Le Conseil National du Peuplier est une interprofession représentant la filière populicole française. Ses membres sont issus de chaque maillon de la filière (populiculteurs, gestionnaires, transformateurs, pépiniéristes), ainsi que des organismes professionnels et de recherche.

Ses principales missions sont les suivantes : organiser la filière populicole, représenter la populiculture française en France, participer aux échanges internationaux, favoriser la connaissance des sylvicultures et l'amélioration de la qualité du bois, lutter contre les maladies du peuplier, promouvoir l'usage du peuplier, développer la gestion durable des peupleraies.

<https://www.peupliersdefrance.org/>

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 15000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles:



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr



L'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) a été créée en 2004 sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des forêts. Plus de 1 000 programmes d'actions collectives ont été financés : promotion technique, communication, valorisation de la forêt française et les multiples usages du matériau bois. Grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire, dite « CVO », est mis en valeur le travail des forestiers, sylviculteurs, opérateurs de la 1^{ère} et une partie de la 2^{ème} transformation, emballages bois inclus ; tous ensemble ils constituent une filière dynamique, innovante et résolument tournée vers l'avenir.

Pour en savoir plus : www.franceboisforet.fr